



Recours face a l'impossibilité du vendeur a honorer une commande

Par **Pierre yves Doare**, le **16/08/2012 à 10:46**

Bonjour, j'ai commandé la semaine dernière une Peugeot Ion en profitant de l'énorme remise faite par Peugeot sur ce modèle. J'ai signé un bon de commande après que le vendeur m'ait informé qu'il en restait 75. Le lendemain alors que je venais faire les papiers pour la LOA prévue avec le vendeur, celui-ci m'informe qu'il n'y en a plus et depuis il me fait trainer en me disant qu'il en cherche une. Je voudrais connaître les obligations du vendeur compte tenu du fait que j'ai en ma possession un bon de commande signé par les deux parties indiquant le prix et la date de livraison du véhicule. Si il ne peut pas me livrer la Ion doit-il me consentir la même remise sur un autre véhicule?

D'avance merci, Pierre-yves Doaré